

**Assemblée Générale de l'APEJS du 6 mai 2021 à 18h00 (visioconférence)  
Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020**

**Présents : 22**

Administrateurs : Jean-Claude Dijoud, Jacky Levecq, Jean Andreo, Mireille Poulet-Mathis, Agathe Raison, Arnaud Serre.

Membres : Bertrand Furic, Emmanuel Martin, Hervé Francony, Frédéric Rossi, Céline Paquet, Maryline Cailleux, François Braillon, Véronique Serre, Martin Köenig, Caroline Raussin, Amina Osman, Claude Gomez, Lucie Martin, Michel Lopez.

Invités : Christie Mongenet (Commissaire aux comptes), Cécile Vuillerme Darvey.

**Excusés** : Jean-Pierre Casazza, Hélène Faure, Jérôme Foray, Giulia Romanelli.

**1) Rapport d'activité et rapport moral du 1er septembre 2019 au 31 août 2020**

Évolution du projet :

La saison 2019-2020 a été une année transitoire à plusieurs titres. L'APEJS a vu au cours des années précédentes sa situation financière se fragiliser, ce qui a induit la mise en place d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) mené à l'hiver 2019 par Pascal Chevereau. Ce qui a conduit d'une part à la refonte de la proposition pédagogique qui s'axe donc depuis la rentrée 2019 quasi exclusivement sur la pratique collective (organisation des cours à 4) et d'autre part à l'arrêt de la diffusion à La Soute en décembre 2019.

- Globalement les effectifs et les inscriptions sont restées stables (différence d'une dizaine d'élèves avec l'année précédente) malgré les modifications dans la proposition pédagogique.
- Concernant la diffusion, hors contenus pédagogiques les concerts se sont arrêtés en décembre 2019. Cette décision a été prise en raison du déficit inhérent à cette activité (Cf. document détail diffusion)

Ressources humaines :

De nombreux mouvements de personnel ont eu lieu sur l'exercice 2019-2020.

Équipe pédagogique :

Départ de deux enseignants en guitare, Florian Desbiolles et Philippe Ballin. Ce qui a mené au recrutement de nouveaux enseignants : Nicolas Deiber en guitare en sept 2019 en remplacement des heures de Florian Desbiolles, Alexandre Gubien en Chant en Janvier 2020 suite au départ de Fanny George et Bastien Matteoni en Février 2020 en remplacement de Philippe Ballin.

Équipe administrative :

Départ de Roxane en novembre 2019 qui a été remplacée par Floriane Guibert en janvier 2020 qui a été rapidement en arrêt maladie. Situation qui s'est résolue en février 2021 par une rupture conventionnelle de contrat avec Mme Guibert.

En conséquence de l'arrêt de la diffusion à la Soute, Baptiste Prado (régie), Anne Avogadri (communication) et Marc Chalosse (direction/programmation), dont les postes étaient liées à cette activité se sont vu proposer une réduction de temps de travail. Ces propositions n'ont pas été acceptées par les salariés. Mme Avogadri et M. Prado ont donc quittés la structure en décembre 2019 et M. Chalosse en mars 2020

Suite au départ de Marc Chalosse et dans l'attente d'un nouveau recrutement. Un comité de direction a été mis en place. Ce Comité était composé de Cécile Vuillerme, Emmanuel Martin, Hervé Francony et Jean-Claude Dijoud, accompagnés par Jacky Levecq et Arnaud Serre pendant la période COVID.

Durant cette période, nous avons constaté une forte mobilisation du bureau de l'association, ce qui a permis une continuité dans l'activité et un renforcement et une forme d'unité autour du fonctionnement de la structure et de son projet.

Suite aux différents départs dans l'équipe administrative il y a eu deux recrutements : Axel Teulon pour la régie technique en décembre 2019 (17H hebdomadaires) et Amina Osman sur la partie communication en janvier 2020 (10h hebdomadaires).

#### Période COVID :

A compter du 16 mars 2020, date du premier confinement, nous avons travaillé sur une offre de télé-enseignement et de télétravail pour le personnel permanent.

Du 16 mars au 7 juin tous les cours sont passés en distanciel avec arrêt de certains cours dont le contenu ne permettait pas un tenu en ligne : éveil, fanfare, choral, ateliers GACO. Des outils ont été déployés permettant ainsi la continuité pédagogique.

Au 8 juin la Cité des Arts à ré-ouvert au public avec des contraintes sanitaires, distanciation, port du masque, aération des locaux, etc...

A cette date, la reprise des cours collectifs n'a pas été possible. Les Cours ont été prolongés de 1 à 2 semaines (selon la possibilité et la volonté des enseignants) pour compenser en partie les effets du confinement. Pour certains de nos élèves les cours se sont donc finis au 26 juin.

#### Cette mise en confinement a eu différents effets :

- Report du festival modulation, des concerts ;
- Mise en place de remboursements et d'avoir pour les élèves n'ayant pas suivis leurs cours en raison du confinement ;
- Décalage des épreuves du MIMA en septembre.

Sur l'année 2019-2020 il y a eu fort effet cumulatif de tensions avec le départ d'une partie de l'équipe, la crise du COVID et sa gestion, les difficultés rencontrés avec Floriane Guibert qui ont fortement déstabilisées le fonctionnement du pôle administratif.

Les incertitudes financières sont toujours présentes, même si les différentes mesures prises au cours de cette année 2019-2020 ont permis de stabiliser en partie la situation.

Le rapport moral et le rapport d'activité soumis au vote de l'assemblée sont adoptés à l'unanimité des membres présents

## **2) Rapport financier du 1er septembre 2019 au 31 août 2020** (Cf. doc joint)

**Le résultat financier** pour l'exercice 2019/2020 est arrêté à 94.221,44€ contre 15.898,29€ pour l'exercice précédent.

**Les charges d'exploitation** se montent à 548.051,25€ contre 666.587,52€ pour l'exercice précédent. Cette variation significative s'explique essentiellement par la réduction de la diffusion et la baisse d'activité liée aux conditions sanitaires.

Pour la partie **charges de personnel**, cet exercice outre la mise en place du chômage partiel a été marqué de nombreux mouvements au sein du personnel.

#### Les départs :

- 5 ruptures conventionnelles ;
- 5 licenciements économiques collectifs ;
- 1 licenciement économique individuel ;
- 4 démissions.

#### Les embauches :

- 4 musiciens enseignants ;
- 3 salariés administratifs.

Le volume financier pour la partie charges de personnel est arrêté à 282.553,99€, les indemnités de rupture et de licenciements représentent une somme de 28.567,17€. Cette restructuration qui est la résultante de l'audit engagé en 2019, nous permet de dégager une marge de 96.266,55€ par rapport à l'exercice précédent.

Concernant la partie **produit d'exploitation**, nous avons comptabilisé un volume financier de 634.988,13€ en retrait de 46.234,83€ par rapport à l'exercice précédent. Les tutelles malgré un contexte particulier ont souhaité maintenir leurs financements et nous observons une hausse des recettes des formations professionnelles.

Il faut signaler que des provisions ont été constituées pour un montant de 28K€ correspondant à la mise en place du chômage partiel, des réductions de cotisations URSSAF et des fonds dédiés ont également été comptabilisés pour des activités financées et menées partiellement.

Le bilan de cette année est donc assez positif au niveau financier et nous permet de consolider le fond associatif de l'association.

Christie Mongenet présente les conclusions de son expertise et certifie sans réserve le bilan tel qu'il a été présenté.

Le bilan financier soumis au vote de l'assemblée est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **3) Résultat de l'exercice**

Le président propose que le résultat positif de l'exercice pour un montant de 94.221 € soit imputé au fond associatif de l'APEJS, portant celui-ci à 121.739 € au 31 août 2020.

Il est rappelé que, dans le fonds associatif, 34.000€ correspondent à deux apports en fonds associatif cofinancés par France Actives et Crédit Mutuel.

La proposition d'affectation est validée à l'unanimité des membres présents.

### **4) Budget prévisionnel 2020/2021** (document joint)

Le budget prévisionnel de l'APEJS pour l'exercice 2020/2021 s'équilibre à 512.881€.

Considérant les marges financières dégagées sur cet exercice, il est proposé au conseil d'administration d'intégrer au BP 20/21 les dépenses suivantes :

- Prime dite « Macron » en direction du personnel pédagogique = 6.000€
- Refonte du site internet de l'APEJS = 15.000€
- Actualisation des outils de communications = 10.000€
- Cachets artistiques = 15.000€
- Mobilier de bureaux = 6.000€

Budget validé à l'unanimité des membres présents.

### **5) Élection au conseil d'administration**

a) dans le collège des membres actifs ou associés : trois candidatures sont parvenues au jour de l'Assemblée Générale : Maryline Cailleux, Hélène Faure et François Braillon. Deux administrateurs sont démissionnaires : Nolwenn Courtas et Jérôme Foray. Il restait un poste vacant.

b) dans le collège des membres salariés, 1 administrateur ne se représente pas : Emmanuel Martin. Une nouvelle candidature est parvenue : Amina Osman.

Les candidatures soumises au vote de l'assemblée sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

L'élection du bureau sera organisée lors du prochain conseil d'administration qui se tiendra en visioconférence le mercredi 19 mai 2021 à 18h00.

A Chambéry, le 18 mai 2020

Arnaud Serre, Président du conseil d'administration.

